



DCM2024/1210-06

## EXTRAIT DU REGISTRE

### DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi dix décembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de Bohars, légalement convoqué, s'est réuni salle du Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Armel GOURVIL, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 19

Présents : 12

Votants : 13

Procurations : 2

Date de convocation du Conseil Municipal : 4 décembre 2024

Etaient présents : Armel GOURVIL, Thomas PLUVINAGE, Pascale ALBERT (arrivée à 19h40), Maurice JOLY, Jean-Yves TREBAOL, Sylvie BOTTA-LE ROY (arrivée à 19h20), Bruno DUTERTRE, Jean-Yves L'HOSTIS, Raymond LE GOUËFF (arrivé à 19h47), Gérald TASSET, Catherine PREMEL-CABIC, Anne-Lise GOURIOU, Elise CADOUR, Chantal VAUTRIN ;

Absents excusés et représentés : Yann LE GALL (pouvoir à Raymond LE GOUEFF), Eléonore KERMARREC (pouvoir à Thomas PLUVINAGE) ;

Absentes excusées : Christine BUGNY-BRAILLY, Aurélie STEPHAN, Myriam BOUGARAN ;

A été élu secrétaire de séance : Maurice JOLY.

### OBJET : BREST METROPOLE – RAPPORT D'ACTIVITE, DE DEVELOPPEMENT DURABLE ET D'EGALITE FEMMES-HOMMES – ANNEE 2023

Rapporteur : Madame Sylvie BOTTA-LE ROY

Conformément aux dispositions de l'article L5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, les établissements publics de coopération intercommunale doivent établir, chaque année, un rapport retraçant l'activité de l'établissement.

Ce rapport fait l'objet d'une communication par le Maire au Conseil Municipal en séance publique.

Le rapport de Brest métropole est structuré autour de plusieurs chapitres :

- Données générales
- Présentation des différents pôles fonctionnels :
  - Développement culturel, éducatif et sportif
  - Solidarités – citoyenneté – proximité
  - Espace public et environnement
  - Développement économique et urbain
  - Ressources

Ainsi qu'un chapitre sur les différents partenaires (ADEUPA, Association du Technopôle Brest-Iroise, Bibus, Brest Métropole Aménagement, Brest Métropole Habitat, Chambre métropolitaine de

Commerce et d'Industrie Bretagne Ouest, Eau du Ponant, Ener'gence, Parc Naturel Marin d'Iroise, etc...).

Dans un souci de cohérence, le rapport annuel sur la situation en matière de développement durable et l'égalité femmes – hommes est intégré au rapport d'activité.

Il est donc proposé au Conseil Municipal de prendre acte du rapport d'activité, de développement durable et d'égalité femmes - hommes de Brest métropole pour l'année 2023.

Le Conseil municipal acte la présentation de ce rapport.

**Décision du Conseil Municipal : PREND ACTE**

Fait en mairie, le 11 décembre 2024

Le Secrétaire de séance,  
Maurice JOLY



Pour extrait certifié conforme  
Le Maire,  
Armel GOURVIL

